



HAL
open science

**Licence professionnelle Assistant aux fonctions de
management du tourisme et de l'hôtellerie internationale**
Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Assistant aux fonctions de management du tourisme et de l'hôtellerie internationale. 2014, Université de versailles Saint-Quentin-En-Yvelines - UVSQ. hceres-02038284

HAL Id: hceres-02038284

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038284>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Assistant aux fonctions de
management du tourisme et de
l'hôtellerie internationale

de l'Université de Versailles
Saint-Quentin-en-Yvelines -
UVSQ

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Versailles

Établissement déposant : Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Assistant aux fonctions de management du tourisme et de l'hôtellerie internationale

Secteur professionnel : SP7-Services aux personnes

Dénomination nationale : SP7-3 Hôtellerie et tourisme

Demande n° S3LP150007452

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, site de Guyancourt, Lycée Hôtelier de Saint-Quentin-en-Yvelines.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle *Assistant aux fonctions de management du tourisme et de l'hôtellerie internationale* est dispensée par l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines dans l'Unité de formation et de recherche (UFR) des sciences sociales. Au sein de l'académie de Versailles, nous retrouvons plusieurs formations en hôtellerie et tourisme. En revanche, elle est la seule formation alliant tourisme et hôtellerie dans ce secteur d'activité, proposée par l'université. A part les unités d'enseignement d'informatique du tourisme et de l'hôtellerie qui se déroulent au Lycée Hôtelier de Saint-Quentin-en-Yvelines, cette formation a lieu sur un seul site. Elle ne propose aucune délocalisation à l'international.

Cette licence doit permettre aux étudiants d'évoluer dans le secteur de l'hôtellerie et du tourisme. L'étudiant en licence professionnelle à l'Université de Versailles pourra ensuite occuper différents métiers dans ce secteur. Cette formation répond aux besoins des professionnels dans des domaines comme l'encadrement et la coordination dans des hôtels, des résidences, différents acteurs de l'hôtellerie ou du tourisme.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette licence, ouverte en 2002, semble avoir un programme structuré, clair et en cohérence avec les préoccupations du secteur.

Elle peut s'inscrire dans une poursuite d'études après deux premières années en licence de géographie proposant une unité d'enseignement « Tourisme et environnement » par exemple. Cette licence est orientée tourisme et hôtellerie, comme la plupart des licences sous cette même dénomination nationale. Il semblerait que le secteur restauration soit absent et que la partie « tourisme » soit bien remarquée par les étudiants.

L'adéquation au cahier des charges des licences professionnelles semble être respectée. Nous retrouvons un parfait équilibre dans le contrôle des connaissances, soit des contrôles continus tout au long de l'année universitaire et un examen final. L'insertion professionnelle semble de plus en plus compliquée mais ce point est parfaitement pris en compte et maîtrisé par l'équipe pédagogique. L'adéquation entre cette formation et l'emploi dans le secteur professionnel semble correcte, même si les premiers emplois acceptés sont parfois inférieurs au niveau visé. Le taux d'insertion dans le monde professionnel est tout à fait satisfaisant, puisqu'il dépasse les 85 %.

L'animation et le pilotage de cette formation sont organisés de façon très informelle mais reste efficace. Nous retrouvons des partenariats avec le milieu professionnel mais aucune formalisation : plusieurs professionnels interviennent, aucune convention avec le monde professionnel n'est signée, bonne répartition entre les interventions de professionnels et les enseignants-chercheurs. Les partenariats dans le cadre de la formation continue et de l'alternance sont en place mais restent à développer, comme à l'international par exemple.

L'attractivité de cette formation semble très bonne avec un recrutement au niveau national. L'évolution des effectifs semble correcte et maîtrisée. Le taux de réussite dépasse les 85 %, et reste stable.

Cette formation paraît de bonne qualité et permet la formation de futurs managers du secteur du tourisme et de l'hôtellerie. On perçoit une réelle implication des responsables de la formation de par la qualité du dossier rendu, même si ce dernier est souvent incomplet.

- Points forts :

- Nombre d'étudiants par promotion maîtrisé.
- Bonne ouverture vers le tourisme et l'hôtellerie.
- Taux de réussite acceptables et stable.
- Bonne évolution de la formation.
- Originalité dans la diversité des étudiants et mixité des parcours.

- Points faibles :

- Manque de convention avec les professionnels du secteur, les aspects professionnalisant ne sont pas ou peu développés.
- Manque d'ouverture à l'international.
- Dossier incomplet sur plusieurs points.

- Recommandations pour l'établissement :

L'évolution de cette formation doit être maîtrisée, les besoins de la profession ne nécessitant pas une augmentation des effectifs. L'équipe pédagogique doit formaliser et développer des partenariats avec des acteurs professionnels au niveau national et international afin de maintenir la reconnaissance des professionnels du secteur.



Observations de l'établissement



Versailles, Le 16 avril 2014

Le Président de l'Université de Versailles Saint-Quentin-
en-yvelines

A

AERES
Jean-Marc GIEB
Directeur de la section des formations et diplômes
20 rue Vivienne
75002 Paris

Objet : Evaluation des formations de licences, licences professionnelles et masters de la vague E

Monsieur le Directeur,

Suite à votre courrier du 28 mars 2014, je vous prie de bien vouloir trouver ci joints les observations relatives aux rapports d'évaluation des formations de niveau licence et master du contrat quinquennal 2010-2014.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Le Président
Pour le Président
et par délégation
Stéphane DELAPLACE
Le Vice-Président
du Conseil d'Administration
Jean-Luc VAYSSIÈRE

N° demande : LP Versailles 7452

Domaine : DEG

Niveau : Licence Professionnelle

Spécialité : Assistant aux fonctions de management du tourisme et de l'hôtellerie internationale

Observation (s) :

I) Pilotage global des formations, caractéristiques organisationnelles relevant de l'Université

L'Université de Versailles Saint Quentin a fait le choix d'une gestion centralisée de certaines propositions pédagogiques ou de services d'information et d'orientation.

Ainsi, les étudiants de nos licences générales souhaitant une certification en informatique ou en langues étrangères doivent s'adresser aux services compétents de notre établissement. Il est à noter que ces certifications peuvent entraîner un surcoût par rapport aux frais d'inscription.

La poursuite d'étude de nos étudiants, leur insertion professionnelle, font l'objet d'enquêtes par les services compétents de l'Université. Nous ne saurions, au regard des effectifs étudiants concernés et du dimensionnement de nos équipes (enseignantes comme administratives), consacrer du temps à l'élaboration d'une telle information, qui en outre ne serait probablement pas d'une qualité supérieure à celle aujourd'hui disponible.

L'aide à l'orientation est principalement assurée par une équipe centralisée composée de psychologues orientateurs et documentalistes, qui interviennent dans le pilotage des modules d'orientation dispensés.

Si nos formations ne possèdent pas de « conseils de perfectionnement » stricto sensu, conseils par ailleurs non réclamés par l'arrêté du quadriennal 2009-2013, elles n'en sont pas moins pilotées.

Le pilotage de chaque formation passe en effet d'abord par des réunions d'équipes pédagogiques et des réunions regroupant enseignants, personnels administratifs et étudiants délégués par leurs camarades. Nos comités « Formation », animés par le directeur adjoint de notre UFR en charge spécifiquement de ces aspects, regroupent les responsables de toutes les licences, les secrétariats pédagogiques, les représentants étudiants.

II) Licences : réaction générale à l'évaluation de l'AERES

Notre UFR a accueilli avec une grande incompréhension l'évaluation de nos licences générales par l'AERES. Nos porteurs de projet, tout spécialement, considèrent que le travail considérable qu'ils ont effectué n'a été que très partiellement pris en compte et ne comprennent pas l'intérêt d'être évalué sur la base d'une documentation datée et lacunaire. Une demande de rencontre des évaluateurs par

les enseignants, les personnels administratifs et les étudiants a été adressée à la présidence de l'Université.

Dans l'attente d'une telle réunion, nous répondons ici précisément aux évaluations effectuées.

III) Licence professionnelle MTHI

Quelques remarques sur le contenu parfois inexact du dossier de l'AERES :

- la licence de géographie ne propose pas d'U.E "tourisme et environnement" mais une U.E. "tourisme : lieux et aménagements touristiques" dans un parcours "tourisme, géomatique, environnement"

- "il semblerait que le secteur restauration soit absent" ; "cette licence est orientée tourisme et hôtellerie, comme la plupart des licences portant cette dénomination nationale"

En vérité, comme il est indiqué dans notre dossier d'auto-évaluation ces deux caractéristiques constituent bien notre originalité : "contrairement aux formations classiques en France en HTR, cette LP dispense un enseignement du management aussi bien dans le secteur du tourisme que de l'hôtellerie, **(mais pas dans la restauration)**. C'est un des éléments mis en avant par une part non négligeable des candidats dans leur choix par rapport aux LP de Cergy, Nanterre ou Paris."

C'est justement tout l'enjeu actuel de la nouvelle nomenclature qui nous est défavorable car nous sommes les seuls avec Paris-Descartes à proposer un parcours à la fois hôtellerie et tourisme. Sous cette appellation commune qui concerne une cinquantaine de mentions en France, la quasi-totalité propose soit l'un, soit l'autre secteur mais très peu les 2 à la fois et quand c'est le cas comme en Avignon, il s'agit de 2 parcours distincts, les étudiants ayant à choisir l'un OU l'autre...